

Bilan de rentrée 2015 Quelques éléments d'analyse

Effectifs

La structure est stable Les classes sont bien remplies On constate l'équilibre garçons/filles

L'accueil de 5/2 en 2ème année de CPGE, issus de différents lycées, permet de remplir les classes

Second cycle

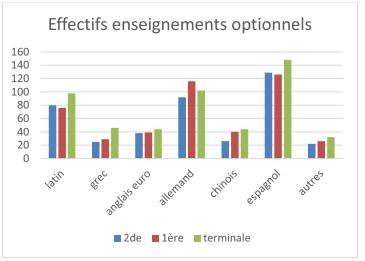
Second Cycle			
EFFECTIFS SECO	OND DEGRE	2015-2016	
Classe		Effectif	Filles %
Secondes		262	50,8
Premières		296	57,1
1L		16	87,5
1S		255	60,0
	1S SI	78	38,5
	1S SVT	177	69,5
1 STI 2D		25	8,0
Terminales		311	51,1
TL		27	66,7
TS		261	53,3
	TS SI	73	35,6
	TS SVT	188	60,1
T STI 2D		23	8,7
Total		869	53,0

Le recrutement en seconde a bien fonctionné, il met en jeu de nombreux paramètres (parcours et options des élèves, origine géographique et sociale). Observation : répartition géographique extrême de l'origine de nos élèves, en tout 174 collèges différents constituent notre vivier (cf. annexe).

Entrée en seconde

Candidatures : plus de 2000

Elèves inscrits à la rentrée après sélection : 262



autres: russe, italien, arabe, polonais, portugais, vietnamien, hébreu, coréen

Remarques:

Demande langues anciennes toujours forte, moins de grec cette année Combinaisons d'enseignements :

La vraie question reste celle des choix de combinaisons d'enseignements d'exploration, d'options facultatives, de sections spécifiques : il apparaît qu'une réflexion sur la limitation des cumuls d'option est absolument indispensable, tant pour des raisons qui tiennent au fond (éducation au choix, motivation sur moins de choses que l'on approfondit réellement, concentration de la semaine et des enseignements) que pour des raisons techniques (réalisation, cohérence, qualité des emplois du temps) : cela fera l'objet d'un positionnement dans le cadre des travaux du Conseil pédagogique

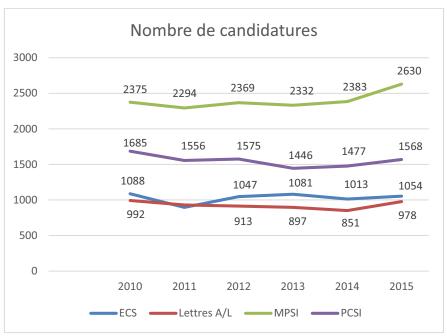
En CPGE

Le remplissage est bon cette année Une surréservation a été pratiquée dans APB Le pourcentage de jeunes filles est équilibré

Assez peu de démissions ou départs pendant l'été, comparé à d'autres établissements Des désistements sont constatés en début d'année, principalement en filière littéraire

EFFECTIFS CPGE

Classe	Effectif	Filles %
CPGE 1	431	46,9%
HEC1	51	64,7%
HK 1-2	97	77,3%
MPSI 1à 4	190	25,8%
PCSI 1-2	93	48,4%
CPGE 2	502	36,1%
HEC2	46	56,5%
K 1-2	97	60,8%
MP	38	36,8%
MP* 1 à 4	165	15,8%
PC* 1 à 3	114	41,2%
PSI*	42	21,4%
Total	933	41,1%

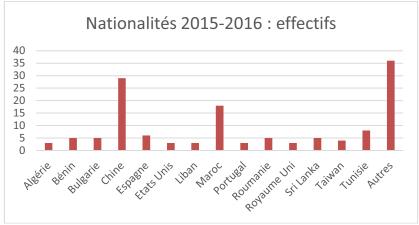


Une progression significative cette année, à la mesure de celle observée en France. Le modèle CPGE attire.

Elèves internationaux

Année scolaire 2015-2016		
Niveau	1.1	%
seconde	16	5,4
première	21	8,02
terminale	18	5,8
total 2d cycle	55	6,3
CPGE 1	29	6,7
CPGE 2	52	10,3
total CPGE	81	8,7
total	136	7,6

Le recrutement d'élèves issus d'établissements scolaires à l'étranger



Remarques

Sur les deux niveaux 81 étudiants étrangers, soit 7,6%, soit dans la moyenne des grands lycées à CPGE La part des lycées AEFE est importante

Boursiers : programmes spécifiques Tunisie, Bénin, Bulgarie, Roumanie, AEFE excellence major

Qualité de ces recrutements

Enjeu majeur : projet d'établissement, réussite aux concours

Orientation

Les flux d'orientation en fin de seconde

Très peu de redoublements

Faible orientation en L:5%, académie 11%, France 10%

Très forte orientation en S: plus de 95%, académie 38%, France 34%

Equilibre garçons-filles dans l'ensemble, beaucoup de filles en S cette année, bonne proportion de filles en S-SI

Travail à réaliser sur la filière L : information, motivation, recherche de l'excellence littéraire

Les poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur

Forte ambition et se concentrant sur les CPGE, la L1 santé et les filières économie et droit.

Les résultats au baccalauréat sont excellents et cette ambition est légitime (cf. annexe), une analyse plus fine des résultats est encore à réaliser.

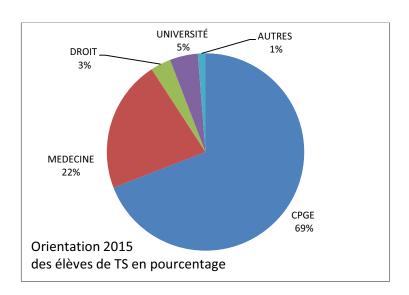
Augmentation des orientations vers la médecine

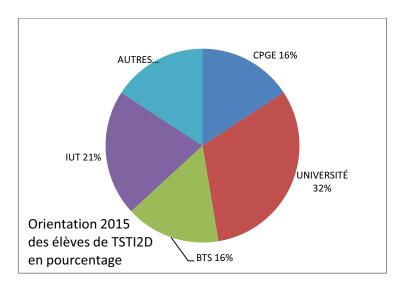
Les filières universitaires sélectives (IEP, mais aussi doubles cursus autour de l'économie et du droit) se développent et attirent beaucoup nos élèves.

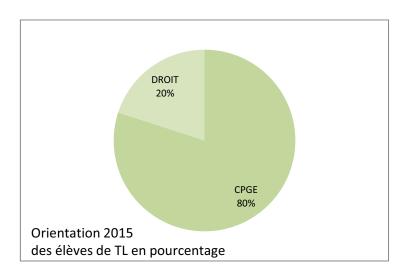
Orientation post-bac 2015



	Série L		TS1	TS2	TS3	TS4	TS5	TS6	TS7	Sér	rie S	TSTI2D	
CPGE	20	80%	35	27	23	21	21	24	15	166	69%	3	16%
bcpst				1				2		3	1%		
mpsi pcsi			34	19	15	15	16	13	13	125	52%		
techno												3	16%
ecs				6	6	6	4	7	2	31	13%		
lettres	20	80%		1	1					2	1%		
bl			1		1		1	2		5	2%		
chartes													
MEDECINE			1	6	13	11	10	5	6	52	22%		
DROIT	5	20%			1	2	2	1	2	8	3%		
UNIVERSITÉ			1	2			2	1	5	11	5%	6	32%
BTS												3	16%
IUT												4	21%
AUTRES				1			1		1	3	1%	3	16%
Total	25		37	36	37	34	36	31	29	240		19	
à LLG	7	28%	28	15	5	11	5	10	0	74	31%	0	0%







On remarque la stabilité des effectifs de l'orientation de nos élèves du second cycle vers nos propres CPGE Il faut noter que les élèves qui ne vont pas à LLG ne sont pas forcément écartés du lycée : certains s'engagent dans des filières qui n'existent pas à Louis-le-Grand (exemple : orientations en filière BL).

Sociologie des élèves

La sociologie des élèves constitue un des indicateurs du projet d'établissement : ouverture sociale Les données statistiques pour cette rentrée ne sont pas encore disponibles, les élèves et étudiants n'ont pas encore finalisé leurs démarches au Crous, et le site APB ne fournit plus, comme auparavant, des statistiques sur ce point. En CPGE les données sur les années précédentes sont basées sur les déclarations mais ne comptabilisent pas les boursiers internationaux nombreux.

Les boursiers en second cycle sont de l'ordre de 20% Un travail de recensement et de suivi est réellement nécessaire.

Cordée de la réussite

1/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement « tête de cordée »

Nous intervenons dans le cadre d'un partenariat avec 12 collèges situés en quartier politique de la ville.

90 collégiens sont prévus pour la session 2015, ils suivent un programme de rencontres, de soutien pédagogique et d'approfondissement, d'ouverture culturelle, d'orientation et de motivation : nous participons à la préparation des élèves de collège à l'entrée au lycée

2/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement d'accueil

Actuellement sont issus des cordées: 15 élèves de seconde, 12 élèves de première et 11 élèves de terminale. Impliqués dans ce dispositif : deux professeurs, un CPE, le stagiaire polytechnicien.

CPGE et universités, loi ESR du 22 juillet 2013

Les conventions

Référence: http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027735009&categorieLien=id

Le Conseil d'administration du lycée Louis-le-Grand a adopté les conventions avec les universités suivantes :

Paris 1 Panthéon Sorbonne

Paris 4 Paris Sorbonne

Paris 5 Descartes (partiel)

Paris 6 UPMC

Paris Sciences et Lettres

Paris Dauphine

En cours d'étude : Paris 3 (actualité : finalisée à ce jour) et Paris 7 (difficultés à s'entendre sur la validation des parcours). Autres propositions à étudier lors d'un prochain Conseil d'administration: Paris 10 Nanterre, Paris Orsay

Principe: par ces conventions sont mises en œuvre des équivalences de niveau et non plus de contenus. Idéalement, cela doit permettre l'orientation des étudiants de CPGE vers leur université de proximité, et donc de faciliter les parcours. Nous nous attachons à garantir la validité de ces conventions pour l'ensemble des établissements à CPGE de Paris, et la validation des années universitaires sans contrepartie d'évaluation même partielle. L'étudiant doit pouvoir choisir, à l'inscription, dans une liste de parcours possibles et la validation de ses ECTS par le conseil de classe du lycée doit provoquer automatiquement une validation de la part de l'université partenaire. Remarque:

En L1 et L2, il n'y a pas de diplôme, on « valide » l'année et cela permet de s'inscrire au niveau supérieur dans l'université concernée ou bien dans un autre en France. En L3, il existe le diplôme de Licence, les conventions ne permettent jamais l'obtention du diplôme lui-même sans évaluation au moins partielle ; en revanche, elles permettent souvent d'acquérir le « grade » de Licence, ce qui signifie avoir validé le niveau de la Licence et, en conséquence, pouvoir s'inscrire en mastère. Cependant, pour s'inscrire dans les universités étrangères, sauf en cas d'accord de partenariat (co-tutelle), il convient d'avoir le diplôme lui-même.

Par ailleurs, il faut noter que le fait d'être inscrit à l'université permet à tout étudiant de faire des stages pendant l'été : ce n'est pas le cas en tant qu'étudiant de CPGE, en tant que proviseur je ne peux pas signer de convention de stage.

Modalités d'inscription : nous sommes en cours de rédaction d'un document récapitulatif car chaque université a ses propres règles. Le contact direct avec les différents Présidents d'université me permet d'aborder cette question et de repérer les interlocuteurs qui permettront de faciliter les démarches.

Accords particuliers

Dispositif spécifique mis en place avec Paris 1 pour le droit : stages de trois semaines en juillet pour validation par évaluation de la L1, puis de la L2. Pérennité du projet pourrait être remise en cause pour des questions financières. Paris 1 est ouverte à l'inscription des étudiants littéraires en L3 sur des bi-cursus

Déroulement de la rentrée, organisation de l'année

Personnels

On soulignera pour cette rentrée

Les changements dans l'équipe de direction

Les stagiaires : nominations tardives et conséquences (préparation de rentrée, EDT, ...)

La réorganisation des secrétariats administratifs : fonctionnelle et géographique, la création de deux pôles Contrats aidés : 3 supports actuellement et jusqu'en décembre, à partir de janvier plus qu'un seul : informatique

Personnels de service et de cuisine, problèmes de remplacement, engagement important

Organisation et déroulement de la rentrée

Un calendrier prévisionnel du déroulement de l'année avec ses principales périodes, réunions et rencontres, conseils, examens et moments d'orientation, est proposé ce jour afin de permettre à chacun de prévoir et d'organiser son année en fonction des échéances prévues.

La restauration

Les flux d'élèves et le temps de restauration représentent un point difficile de cette rentrée : problème structurel et habituel semble-t-il en début d'année (mise en place des EDT, stabilisation des rationnaires, contrôle des passages), problème cependant spécifique cette année du fait des EDT qui ont été conçus avec un seul créneau de passage cantine (12h-13h), les réajustements n'ont été possibles que dans peu de cas et au détriment de priorités pédagogiques. Les problèmes d'absence de personnels en cuisine et en service général n'ont pas été favorables au bon déroulement. Une réunion de travail avec les services des ressources humaines du Conseil régional ont permis une amélioration. Les personnels malades ne sont cependant que très peu remplacés car il s'agit le plus fréquemment d'absences de courte durée.

Fonctionnement du réseau informatique, site internet, ENT

Point crucial dans le fonctionnement de l'ensemble des services et de la pédagogie du lycée, l'informatique est un secteur qui concerne chacune et chacun au quotidien. La situation au lycée Louis-le-Grand est complexe.

- → Personnes ressource informatique
- → Enjeux et chantiers

Site internet, espace numérique de travail

Renouvellement du parc informatique

Installation des salles, notamment en lien avec les tableaux

Formation de personnes ressource

Information et communication, adresses courriel

Communication

La réflexion pour une structuration globale et stratégique de la communication au lycée, à l'interne comme vers l'extérieur, est une priorité. Les enjeux en sont l'information et le lien avec les familles, l'orientation, la qualité de la vie de tous dans l'établissement, l'adhésion et le soutien aux projets mis en œuvre, mais aussi l'image du lycée et son rayonnement.





Sécurité

Avant même de garantir des programmes pédagogiques et un cadre éducatif, un établissement scolaire doit assurer la sécurité de tous les membres de la communauté ainsi que celle des locaux et matériels. C'est une obligation institutionnelle, mais c'est aussi la première condition pour travailler dans la confiance et la sécurité. Une question majeure, donc, et que nous investiguerons de façon systématique et approfondie, dans le cadre d'enjeux structurels et conjoncturels : la complexité des locaux, le problème des clés différentes utilisées dans l'établissement, la présence permanente d'élèves et de personnels.

Une réflexion déjà finalisée a été menée sur la question des accès principaux de l'extérieur vers l'intérieur du lycée, avec l'étude de la mise en place de cartes magnétiques pour l'ouverture des portes et portails concernés. Un plan précis a été établi et soumis aux services de sécurité de la préfecture, la commande définitive sera donc bientôt réalisée

Je souligne que l'appropriation de ces dispositifs de sécurité est une nécessité impérieuse dans le contexte actuel (vigipirate), la communauté scolaire doit acquérir les réflexes.

Perspectives

Après quelques semaines au lycée Louis-le-Grand, je voudrais dire le plaisir que j'ai de rencontrer les équipes, les élèves, les partenaires, de découvrir un établissement d'une richesse remarquable. Au-delà des images extérieures habituelles de sélection et d'élitisme, le fonctionnement interne montre un esprit serein, constructif et respectueux, dont les nouveaux s'imprègnent vite. Un esprit d'ouverture aussi et de créativité conforté par de nombreux projets culturels et internationaux.

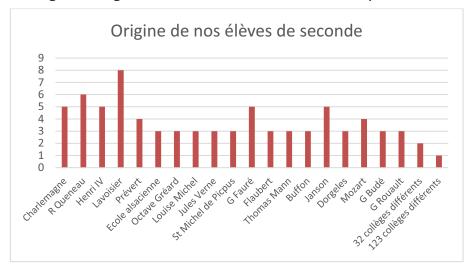
Cette qualité est un point marquant qui explique aussi la réussite au lycée Louis-le-Grand. Dans cet esprit, nous pourrons entamer avec confiance une année scolaire qui nous permettra de développer de nombreuses pistes de travail : d'organisation, de communication, mais aussi de réflexion pédagogique et de projets multiples et riches.

Paris, octobre 2015, Jean Bastianelli

hutiquell.

Annexes

Collèges d'origine de nos élèves de seconde: septembre 2015



Les enseignements spécifiques en 2015-2016

Sections spécifiques second degré										
2015-2016										
	seconde	première	terminale							
Euro Anglais	38	39	44							
Orientale Chinois	26	30	39							
Sciences de l'ingénieur		78	73							

Baccalauréat session 2015

	Effectif	Dipensés	Sec	ond groupe	Admis		ТВ			В		AB		Sans mention		Total mention	
TSTI2D	19	0	4	21,05%	17	89,47%	2	10,53%	3	15,79%	4	21,05%	8	42,11%	9	52,94%	
TL1	25	0	0	0,00%	25	100,00%	17	68,00%	4	16,00%	4	16,00%	0	0,00%	25	100,00%	
TS1	37	0	0	0.00%	37	100.00%	35	94.59%	2	5.41%	0	0.00%	0	0.00%	37	100.00%	
TS2	36	0	0	0,00%	36	100,00%	23	63,89%	9	25,00%	4	11,11%	0	0,00%	36	100,00%	
TS3	37	0	0	0,00%	37	100,00%	18	48,65%	15	40,54%	3	8,11%	1	2,70%	36	97,30%	
TS4	34	0	0	0,00%	34	100,00%	16	47,06%	14	41,18%	3	8,82%	1	2,94%	33	97,06%	
TS5	36	0	0	0,00%	36	100,00%	20	55,56%	11	30,56%	5	13,89%	0	0,00%	36	100,00%	
TS6	32	0	0	0,00%	32	100,00%	20	62,50%	10	31,25%	2	6,25%	0	0,00%	32	100,00%	
TS7	29	0	0	0,00%	29	100,00%	3	10,34%	8	27,59%	13	44,83%	5	17,24%	24	82,76%	
Total TS	241	0	0	0,00%	241	100,00%	135	56,02%	69	28,63%	30	12,45%	7	2,90%	234	97,10%	
									\Box								
Total Lycée	285	0	4	1,40%	283	99,30%	154	54,04%	76	26,67%	38	13,33%	15	5,26%	268	94,70%	